

Participation et développement durable, mode d'emploi : des expériences remarquables

Les fiches présentées sont le fruit d'une recherche d'outils et d'actions de mise en œuvre de la participation dans les démarches de développement durable. Elles ne constituent pas un modèle idéal de participation, mais dressent un panorama des possibles dans le domaine du développement durable. La sélection effectuée parmi 195 exemples recensés retient les cas jugés les plus remarquables.

I / SENSIBILISATION



- **Fiche 1** - Les outils festifs et artistiques : vers un développement durable désirable et festif ?
- **Fiche 2** - Le développement durable à l'école : Liège (Belgique)
- **Fiche 3** - L'écologie dans les gestes quotidiens à Die (Drôme)

II / CONSULTATION



- **Fiche 4** - Le Conseil Communal de Consultation des Citoyens " 4C " à Eybens (Isère)
- **Fiche 5** - Mobilisation de publics particuliers : outils et démarches pour pallier cette difficulté
- **Fiche 6** - Le Bureau des Audiences Publiques en Environnement (Québec)
- **Fiche 7** - Développement Responsable et Solidaire (Poitou-Charentes)

III / CONCERTATION



- **Fiche 8** - École de Planification Urbaine et de Recherche Populaire, Fortaleza (Brésil)
- **Fiche 9** - Moyens originaux d'animation : de nouvelles façons de prendre la parole

- **Fiche 10** - La démarche MIEL 21, Lille (Nord) : mutualisation des Initiatives Éco-citoyennes Locales
- **Fiche 11** - Construire une charte de la participation : l'exemple du Grand Lyon (Rhône)
- **Fiche 12** - Logements sociaux et développement durable : OPAC 38 (Isère)
- **Fiche 13** - Le panel de citoyens : l'expérience de participation citoyenne du Brabant Wallon (Belgique)
- **Fiche 14** - Un quartier durable pour Champfleuri, Bourgoin-Jallieu (Isère)
- **Fiche 15** - Réseau de Capacitation Citoyenne : le Comité d'Habitants expérimental de Fontaine (Isère)
- **Fiche 16** - Le Forum 21 et les ateliers actions, Échirolles (Isère)
- **Fiche 17** - Le budget participatif : Morsang-sur-Orge (Essonne)
- **Fiche 18** - Initiatives locales des habitants d'un quartier en difficulté : exemple de HyldeSPAeldet Albertslund (Danemark)
- **Fiche 19** - Rénovation d'un quartier, Trinitat Nova (Province de Barcelone, Espagne)
- **Fiche 20** : Trois outils complémentaires au service du développement durable : Contrat de Pays, SCOT et Agenda 21 du Syndicat Arlysère (Savoie)



Les outils festifs et artistiques :

vers un développement durable
désirable et festif ?

Les outils festifs et artistiques peuvent être utilisés au cours d'une démarche de développement durable ou en amont pour sensibiliser la population et, en particulier, les publics les moins réceptifs ou les plus difficiles à faire adhérer aux problématiques du développement durable. Les initiatives développées dans cette fiche illustrent l'utilisation de ces outils en collaboration avec les habitants ou directement par eux.

LA "COMPAGNIE DU 4"

En 1994, la "Compagnie du 4" est créée par trois comédiennes à Saint-Sulpice dans le Tarn. Cette compagnie, fondée sur l'ouverture et l'engagement du citoyen, se déclare "résolument les pieds dans notre société et la tête dans les étoiles... toujours et avec humour...". La troupe a monté des spectacles axés sur les thèmes du recyclage des déchets, les risques encourus par la planète... Le choix de prendre des sujets de société comme matière première de ses productions lui permet de mettre son savoir-faire au service du développement durable et de contribuer à faire changer les mentalités en essayant de toucher tous les publics.

CONTACT Association " les amis de la Compagnie du 4 "
Tél : 05 63 40 00 17
Courriel : quatre@wanadoo.fr

LES ARTISTES DU KOMPLEXKAPHARNAÛM

Les artistes du Komplexkapharnaüm travaillent sur la représentation urbaine que peut avoir une population de sa rue.

Les groupes d'habitants se forment pour redécouvrir leur ville en dénichant des traces, des images et des sons qui sont ensuite traités par l'équipe.

Les représentations des habitants sont alors projetées dans leur quartier avec l'utilisation de sons des stations de métro, des projections et des installations sonores et visuelles qui " participent au détournement progressif de l'espace public tout en permettant aux habitants impliqués et interpellés de voir et vivre autrement leur environnement ".

Depuis 1995, Komplexkapharnaüm construit un théâtre où il s'essaie à un spectacle vivant lié à l'image animée. Il réalise, par exemple, un arbre à palabres, c'est-à-dire une installation multimédia qui offre à ses spectateurs des portraits de gens qui parlent de leur quartier.

CONTACT www.komplex-kapharnaum.net

BOUILLE ET LES TARRÉFOUFOUS

Spectacle de théâtre de rue dans lequel une ingénieuse jeune fille aidée par une fée doit vaincre les maléfices des personnes qui comptent transformer la Terre en une décharge aux ressources naturelles épuisées.

DÉLIRANT DÉFILÉ

Les enfants sont déguisés avec des vêtements issus de la récupération des déchets recyclés après un travail de sensibilisation sur les déchets et leur recyclage.

ARC-EN-CIEL-THÉÂTRE

L'Arc-en-ciel-théâtre est une compagnie d'action théâtrale et d'association d'éducation populaire. Elle intervient sur des sujets de société en utilisant les dispositifs du théâtre institutionnel. Elle s'appuie sur une méthode de jeu de rôle pour mettre en évidence la réalité.

CONTACT Yves Guerre " Arc-en-ciel-theâtre "
Tél : 01 42 23 40 30

SENSIBILISATION

OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR
SENSIBILISER LES ENFANTS

Le développement durable à l'école

Liège (Belgique)

CONTEXTE

La sensibilisation et la participation des enfants à des actions concrètes de développement durable peuvent être considérées en décalage avec la mobilisation de la population sur des projets. Ces actions orientées vers des publics spécifiques peuvent faire l'objet d'expériences concrètes sur le terrain parallèlement à une concertation sur un projet spécifique.

Le collège Saint-Louis a choisi de sensibiliser et de mobiliser les élèves, les professeurs autour d'un projet commun : le développement durable.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

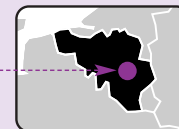
En novembre 2002, les délégués de classe ont été dispensés de leurs cours pendant deux journées pour enquêter, dans leur école, sur :

- Les déchets et le respect du tri ;
- La consommation d'eau et de papier ;
- Le cadre de vie ;
- Les déplacements des élèves.

Suite à ce travail d'analyse de la situation, une liste de vingt points à améliorer a été dressée puis transmise aux divers acteurs. Un plan concret d'action a été dégagé puis traduit au sein d'une charte. Il est fondé sur cinq pôles : le tri, la mobilité, l'alimentation, la convivialité et les économies d'énergie.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Collège
Saint-Louis
à Liège



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Les élèves du collège
- Les professeurs
- Les personnes travaillant dans l'établissement

Plusieurs actions en ont résulté :

- **Une campagne de sensibilisation** de tous les acteurs de l'école pour un meilleur tri des poubelles, avec une évaluation ultérieure des élèves ;

- Des activités spécifiques pendant la **semaine de la mobilité** : ramassage en vélo et mise en accès piéton de la route jouxtant l'école ;

- L'installation d'un **chalet " Oxfam "** où les élèves vendent des produits pour une alimentation plus saine et équilibrée.

RÉSULTATS

Toutes ces actions abordent différents aspects du développement durable en insistant sur l'éducation et la participation. En y participant concrètement, les élèves et les professeurs ont créé des liens sociaux.

JEU DE SOCIÉTÉ ORIGINAL CRÉÉ PAR DES ENFANTS (SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, AUBE)

L'école maternelle Fernand Ganne, située à Saint-Julien-les-Villas (commune de l'agglomération troyenne), s'est dotée d'un programme pédagogique axé sur les cycles animaux et végétaux, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient. Le programme alterne des sorties sur le terrain pour récolter la matière à inventer l'histoire et des travaux à l'école. À partir des images et des textes conçus par les enfants est né un jeu de société " A la recherche de Véverte ".

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN JEU D'ENFANT

Cette animation, qui prend la forme d'un voyage dans 4 pays avec la construction d'une mosaïque, est destinée aux enfants de 7 à 11 ans.

Elle se compose d'une exposition en 9 panneaux, d'un puzzle géant et d'un quiz d'animation.

L'animateur présente les panneaux en posant des questions aux enfants. Si ces derniers arrivent à répondre à deux questions, ils obtiennent des pièces du puzzle géant constitué de carrés de cartons colorés où sont dessinés une lettre, un objet ou un personnage, représentant un thème de développement, une précaution à prendre. Les enfants devront reconstituer la phrase " un monde durable juste et solidaire ".

Puis, l'exposition invite au voyage à travers 4 pays :

- Le Guatemala où les questions du travail des enfants et du commerce équitable sont abordées ;

- La Chine où les enfants seront interpellés sur l'économie et la suppression de la dette ;

- Le Cameroun où les questions environnementales de la désertification et de la protection des forêts seront soulevées ;

- Enfin, la France pour s'interroger sur le " comment agir ".

SENSIBILISATION



APPRENTISSAGE DE L'ÉCO-CITOYENNETÉ AU QUOTIDIEN

L'écologie dans les gestes quotidiens

à Die (Drôme)

PARTENAIRES DE CETTE MANIFESTATION

L'association des consommateurs " Carline ", l'équipe ESCDD, les salariés du CPIE (Centre Permanent d'Initiative et d'Education à l'Environnement Châtillon en Diois), les animateurs d'Agribiodrôme, la communauté de communes du Diois, les centres de loisirs du Diois, les écoles maternelles et primaires ainsi que le lycée de Die, et l'entreprise Heliopsys (installation en énergies renouvelables).

CONTEXTE

Quelle que soit l'efficacité des mesures prises ou à prendre par les organisations publiques ou privées pour lutter contre la dégradation de l'environnement, l'amélioration de la situation de la planète peut passer par une manifestation festive permettant une **prise de conscience individuelle du rôle de chacun en matière de pollution et le changement rapide de nos habitudes.**

Dans le cadre de " Carrefours ", rencontres thématiques ouvertes à l'ensemble des habitants du Diois, organisés par l'Espace Social et Culturel de Die et du Diois (ESCDD), un groupe de réflexion autour de l'écologie a rassemblé habitants, associations et entreprises. Après plusieurs réunions de travail, l'idée d'organiser une manifestation sur le thème de " l'écologie dans les gestes quotidiens " est apparue .

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Die (Drôme)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Le grand public

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

Les objectifs de cette manifestation sont les suivants :

- Participer à la prise de conscience en sensibilisant et en responsabilisant le public ;
- Développer la connaissance de l'impact du geste individuel sur notre santé et notre environnement ;
- Informer et donner des pistes pour modifier les gestes individuels quotidiens ;
- Réfléchir sur le territoire diois (en matière d'énergies renouvelables, d'environnement, d'agriculture biologique...) ;
- Impulser des initiatives citoyennes dans le cadre de démarches de développement durable.

La manifestation était conçue autour de trois espaces d'expositions thématiques et d'information :

- **Un espace " jardinage "** pour informer sur le fait que les jardiniers sont responsables de la pollution de l'eau à hauteur de 25 % alors qu'ils ne représentent que 4 % des achats de pesticides. L'objectif est de les sensibiliser à la nocivité de ces produits, d'informer sur l'agriculture biologique et son évolution sur le territoire, et d'apporter des solutions techniques et des méthodes alternatives pour jardiner sans pesticide ;
- **Un espace " alimentation et santé "** pour souligner l'importance du choix alimentaire et promouvoir des modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement ;
- **Un espace " économiser l'énergie dans la maison "** pour faire prendre conscience de l'impact de nos comportements individuels puisque les ménages sont responsables de 50 % de la consommation d'énergie en France, et informer sur les possibilités de diminution de sa consommation d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables ;

- **Un espace " déchets et produits toxiques "** qui met en lumière, d'une part, le problème de la production de déchets et le tri de ceux-ci et qui montre d'autre part, qu'un certain nombre de produits utilisés à usage individuel sont toxiques et néfastes pour l'environnement (lessives, produits vaisselle, pesticides...) ;
- **Un espace " déplacements au quotidien "** pour informer sur la pollution occasionnée par la voiture et promouvoir les modes de transports alternatifs.

UN BUS ÉCO-CITOYEN POUR APPRENDRE LES BONS GESTES AUX ENFANTS

À l'intérieur d'un bus, un petit laboratoire propose aux enfants de 6 à 12 ans, différentes animations pédagogiques et ludiques. L'objectif est double : les sensibiliser aux questions d'environnement urbain à travers cinq thèmes (les déchets, l'eau, les transports, le bruit et la nature en ville) et leur enseigner les gestes éco-citoyens simples et quotidiens (trier ses déchets, ne rien jeter sur la voie publique, ne pas gaspiller l'eau, le papier ou l'électricité...). Le bus est équipé d'un système anti-pollution qui supprime la quasi-totalité des particules émises par les moteurs diesel et réduit les émissions polluantes.

SOURCES

- " Gérer les déchets ménagers, guide éco-citoyen " http://mrw.wallonie.be/dgrne/publi/education/Gerer_dechets_menagers.pdf
- " Eco-communication " ADEME: www.ademe.fr/eco-conception/

CONSULTATION

CONSULTATION PERMANENTE
DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Conseil Communal de Consultation des Citoyens " 4C "

à Eybens (Isère)

CONTEXTE

Lors des élections de 1995, le maire d'Eybens, ville de moins de 10 000 habitants de l'agglomération grenobloise, met l'accent sur le développement de la citoyenneté. Trois structures sont créées dans ce but, qui répondent, chacune, à des fonctions précises et s'adressent à un public différent : l'Université du Citoyen, lieu d'éducation à la citoyenneté où l'on peut approfondir des questions de société ; les conseils de quartiers, qui permettent aux habitants de gérer leur territoire en lien avec la mairie et enfin, le Conseil Communal de Consultation des Citoyens (" 4C ").

DESCRIPTION DE L'OUTIL

Le " 4C " est un comité consultatif issu de la loi de 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR). Il agit aux échelles du quartier ou de la ville et travaille avec des interlocuteurs intercommunaux, sur des problématiques d'agglomération. Le maire en a délégué la présidence, comme le permet la loi.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Eybens (Isère)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- **Initiatrice du projet :**
l'équipe municipale
- **Participants à cette structure :**
des acteurs industriels et économiques, des associations, des bailleurs sociaux, des présidents des conseils de quartiers et des jeunes

Le " 4C " est composé de 5 collèges :

- Un collège regroupant 10 personnes qualifiées, nommées par le maire dont quelques élus de la majorité et de l'opposition ;

- Un collège " vie économique " formé de 15 personnes intervenant dans les secteurs industriels et économiques ;

- Un collège de la " vie quotidienne " qui regroupe 14 membres d'association ;

- Un collège " quartier et environnement " représentant 9 personnes concernées par l'aménagement et l'environnement notamment des bailleurs sociaux et les présidents des conseils de quartiers ;

- Un collège " jeune " rassemblant 9 jeunes de 16 à 25 ans s'intéressant à la vie locale.

Au cours de l'année, de nouveaux participants pallient les défections, ce qui permet de faire participer le plus grand nombre tout en essayant de maintenir une certaine continuité. Ces collèges réunissent les forces vives d'Eybens et garantissent une pluralité d'angles d'attaques et de points de vue.

Moyens : Un budget de fonctionnement de 630 euros a été accordé par la mairie en 2001. Une personne des services de la mairie organise les assemblées plénières, contacte les intervenants, rédige les comptes rendus et les avis qui sont ensuite amendés en assemblée plénière. Une page du journal municipal est réservée au " 4C " qui y publie ses avis.

Fonctionnement : Les statuts et les missions de la structure ont été adoptés en conseil municipal. Le " 4C " doit donner un avis ou réaliser une expertise sur toutes les questions intéressant la vie de la commune et son développement. Il peut être saisi pour un avis et son rôle est d'apporter un avis argumenté sur les questions posées.

Le " 4C " se réunit en général en séance plénière toutes les six semaines environ avec une moyenne de 20 participants sur les 35 membres qui le composent. Le bureau " 4C " définit l'ordre du jour, la programmation des réunions et désigne un comité de pilotage qui forme un groupe de travail en fonction des thèmes abordés. Les conclusions de ces groupes thématiques donnent lieu à des avis officiels soumis au débat et au vote en séance plénière.

RÉSULTATS

- Naissance des conseils de quartiers ;
- Sollicitation du " 4C " pour approfondir une question ;
- Consultation permanente des différents acteurs et dynamique des actions entreprises ;
- Acquisition de connaissances dans le domaine de la gestion urbaine et appréhension des contraintes de la négociation et de la décision.

DIFFICULTÉS

- L'influence du conseil dépendant de la volonté politique des élus de prendre en compte les avis formulés ;
- La méconnaissance de la structure par une part encore importante des citoyens.

ATOUS

- Sensibilisation et formation des acteurs concernés ;
- Acquisition d'une expérience de travail en commun ;
- Intérêt de la population pour des questions qui la concerne directement.

Mobilisation de publics particuliers :

outils et démarches pour pallier cette difficulté

LE CONSEIL CONSULTATIF DES ÉTRANGERS À STRASBOURG

La mise en place de la concertation dans les démarches de développement durable aboutit à un constat récurrent : certains publics sont difficilement mobilisables. Les exemples développés dans cette fiche illustrent des expériences directement orientées pour toucher et mobiliser ces publics particuliers. Si certaines de ces expériences n'ont pas encore été appliquées à des démarches de développement durable, elles pourraient néanmoins être développées dans ce cadre.

CONTEXTE

À Strasbourg, qui compte 14 % de résidents étrangers, soit 53 000 personnes, des initiatives municipales ont été menées avec les associations, en vue d'établir une concertation avec les étrangers. Elles ont abouti à la création du Conseil Consultatif des Étrangers (CCE), dans le cadre de la loi ATR du 6 février 1992. Composé d'associatifs et de représentants étrangers des quartiers, le CCE travaille en étroite collaboration avec la municipalité et les administrations nationales.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Strasbourg
(Bas-Rhin)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Partenaires associés : la municipalité et les associations
- Cibles : les résidents étrangers

DESCRIPTION DE L'OUTIL

Le CCE est composé :

- D'une **Assemblée plénière** et d'un collège de 50 volontaires résidents étrangers représentant les quartiers de Strasbourg ;
- D'un **bureau** de 14 membres élus pour 3 ans par l'assemblée ;
- De **trois commissions thématiques de travail**.

RÔLE

Recenser les problèmes des résidents étrangers, interpellier le conseil municipal, animer des commissions thématiques de travail.

RÉSULTATS

- Elaboration d'une charte et préparation d'un forum de rencontre européenne des organismes consultatifs d'étrangers ;
- Organisation d'un vote symbolique. Un bus de la citoyenneté circule dans les quartiers pour collecter les candidatures au collège des représentants de quartier et sensibiliser le grand public à la vie du quartier ;
- Création de 3 commissions : la commission " femme ", la commission " étudiants étrangers " et la commission " scolarité ".

ATOUTS

- La participation de publics jugés a priori peu mobilisables, grâce à la mise en place d'outils et d'actions spécifiques à leur attention.

DIFFICULTÉS

- Le CCE est une institution qui reste proche du conseil municipal (peu d'autonomie financière).

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS À LILLE

Le conseil municipal des Enfants de Lille compte 278 conseillers élus pour deux ans et répartis par quartier. Il se réunit toutes les deux semaines. Les conseillers enfants ont participé à plusieurs actions :

- Rédaction d'un livret éco-citoyen sur l'eau ;
- Participation à l'Atelier Urbain de proximité ;
- Présentation de 30 projets (plantations d'arbres, aménagement d'un square, collecte de piles usagées...).

LES JEUNES ET L'AVANT-PROJET DU PLAN FÉDÉRAL RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (BELGIQUE)

Lors de la consultation de la population belge sur cet avant-projet, deux constats sont rapidement faits : la difficulté à mobiliser tous les publics, notamment les jeunes, et le fait que le projet, un document de 100 pages, se révèle difficilement accessible à tous.

Sur proposition de la Fondation pour les Générations Futures, il a été décidé de faire rédiger un avis, en moins de 48 heures, par des jeunes néophytes en matière de développement durable. Un groupe de 40 jeunes âgés de 17 à 24 ans a été constitué, avec l'aide d'associations.

Réunis pendant deux jours à Namur, en mars 2000, les jeunes ont d'abord participé à un " brainstorming " général, animé par deux experts. Puis, cinq groupes de travail abordant chacun un volet spécifique de l'avant-projet ont été formés. Lors de la seconde journée, des propositions ont été définies et débattues. Elles ont donné lieu à un document d'une dizaine de pages de propositions concrètes, remis aux acteurs institutionnels.

FEMMES DANS LES CITÉS, CULTURE ET LIBERTÉ (95)

L'Association " Culture et Liberté ", créée en 1971, organise des ateliers permanents favorisant l'accès à la citoyenneté par l'apprentissage, la création et l'échange de savoir-faire. En parallèle, une commission départementale, devenue par la suite régionale : " Femmes dans les Cités ", promeut et développe des initiatives pour et par les femmes dans les quartiers populaires et réfléchit à la place des femmes dans la société.

CONTACT Christine Bulot
Tél : 01 34 04 12 12
www.pole.ressources95.org

CONSULTATION


 MISE EN PLACE D'UNE
 STRUCTURE DE CONSULTATION
 PUBLIQUE

Le Bureau des Audiences Publiques en Environnement

(Québec)

CONTEXTE

Les Québécois ont imaginé une procédure très complète pour donner une place aux citoyens dans la construction de leurs grands projets.

En 1978, a été instituée, pour certaines catégories de grands projets, une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, faisant appel à la participation du public. Une instance spécifique, le Bureau des Audiences Publiques en Environnement (BAPE) a été créée pour prendre en charge les aspects liés à la consultation publique.

DESCRIPTION DE L'OUTIL

Statuts et missions

■ Le BAPE est un organe consultatif d'aide à la prise de décision gouvernementale. C'est un organisme public, sous la responsabilité du ministre de l'Environnement, dont la mission est d'informer et de consulter la population sur toutes questions relatives à la qualité de l'environnement. Ses membres (au moins 5 commissaires à temps plein) sont nommés par le conseil des ministres pour un mandat de 5 ans renouvelables et sont assermentés.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Québec



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : la population, au sens large, concernée par le projet, les associations
- Partenaires associés : le ministère de l'Environnement, les porteurs de projets et les promoteurs

Mandats et procédure

Tout promoteur doit faire connaître ses projets d'aménagement au ministre de l'Environnement. Par le biais d'une directive, celui-ci enclenche l'évaluation et notifie l'étendue, la nature et la portée de l'étude d'impact à charge du promoteur. Lorsque cette étude est jugée recevable, le ministre mandate le BAPE qui aura la charge de rendre public le projet et l'étude d'impact en organisant l'information et la consultation en 45 jours.

La procédure se déroule en deux temps :

■ **Avertir la population** par le biais des médias, ouvrir des centres de documentation dans les bureaux du BAPE et dans les localités concernées par le projet avant d'organiser localement une séance d'information. Les citoyens, les associations et les municipalités doivent pouvoir consulter l'ensemble des documents relatifs au projet, et sont en droit de demander la tenue d'une audience publique ;

■ Dans ce cas, un deuxième mandat est donné au BAPE pour réaliser **l'enquête et l'audience publique**. Une commission est formée pour une mission de 4 mois subdivisée en deux phases : une phase d'information et une phase d'expression des opinions. Elle commence par entendre publiquement les requérants ainsi que le porteur de projet, puis, le promoteur et les personnes ressources mobilisées sont tenues de répondre aux questions de la population et des commissaires. Cette première phase terminée, les personnes ont 21 jours pour préparer la phase d'audiences publiques au cours de laquelle toute personne le souhaitant pourra exposer son opinion, lors de la seconde phase. Enfin, la commission entreprend la rédaction d'un rapport qui analyse les résultats de l'enquête et des audiences ainsi que les conclusions de la commission.

Le ministre de l'Environnement a alors 60 jours pour rendre public le rapport de la commission.

RÉSULTATS

Le BAPE fait encore figure, pour nombre d'observateurs, de modèle ou plutôt d'exemple **instructif en matière d'enquête et de consultation publique**. En dépit de son rôle purement consultatif, le BAPE a pu s'imposer comme une instance de médiation entre les divers acteurs, capable de peser sur la décision.

ATOUTS

■ Une réussite en matière d'accès à l'information puisque le BAPE mène une **investigation permanente** qui se traduit, notamment, par l'obligation qu'a le promoteur de venir répondre aux questions des citoyens et des commissaires.

DIFFICULTÉS

■ Des **questions de légitimité sociale et institutionnelle** notamment en ce qui concerne son indépendance, son autonomie, et son pouvoir de consultation. Bien que reconnu pour la valeur exemplaire et l'efficacité croissante de son action, le BAPE se retrouve souvent pris en étau entre la démocratie participative et la démocratie représentative, sous la double pression du public et du gouvernement.

CONSULTATION - EXPÉRIMENTATION

MISE EN PLACE D'UN
OUTIL DE GOUVERNANCE

Développement Responsable et Solidaire

(Poitou-Charentes)

CONTEXTE

La Région Poitou-Charentes dont le territoire est composé en grande partie de zones rurales, voulait encourager les Pays à élaborer des projets de territoire s'inscrivant dans les principes du développement durable. Ainsi, est née une expérimentation pour un Développement Responsable et Solidaire en Poitou-Charentes (DRS), inscrite au contrat de plan État/Région pour la période 2000/2006. L'État et la Région ont confié, en 2001, à l'ADEME et à l'Ifrée-Ore, la conduite d'une expérimentation avec 4 Pays volontaires (les Pays Mellois, Sud-Charente, Marennes-Oléron et des Six Vallées). De 2001 à 2003, le projet DRS a permis de mobiliser élus et habitants autour de la construction de la démocratie participative et de la prise en compte du développement durable.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Objectifs :

- Favoriser un meilleur fonctionnement des relations institutionnelles entre les différentes échelles de territoire, en améliorant les relations entre les acteurs institutionnels ;

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Poitou-Charentes



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : la société civile
- Partenaires associés :
 - Acteurs institutionnels : l'État, les communes, les communautés de communes, les Départements, la Région
 - Autres acteurs : ADEME et Ifrée-Ore

- Promouvoir, parallèlement, la participation de la société civile à la conception et au suivi des projets locaux, ainsi qu'à l'élaboration de la Charte de Pays ;

- Élaborer les projets et la Charte de Pays à l'aide d'une méthodologie garantissant la conjugaison de l'économie, du social et de l'écologie ainsi que l'articulation du local et du global ;

Le travail de l'équipe DRS (4 animateurs Pays, 3 membres de la cellule régionale d'appui) a consisté à définir et à mettre en place des outils méthodologiques d'animation communs aux quatre territoires ou spécifiques à l'un d'entre eux.

Trois outils, parmi les nombreux développés, se distinguent du fait de leur originalité et de leur pertinence :

1. Mise en place d'une formation des acteurs du Pays de Gâtine (cf. CD-ROM).

2. Opération " boîtes aux lettres ", dont l'objectif était de sensibiliser les habitants et de recueillir leurs perceptions des enjeux et des priorités du territoire. Elle s'est déroulée en **trois étapes** : la réalisation d'un questionnaire, la diffusion simultanée, par voie postale, à tous les foyers des quatre Pays, et le dépouillement ainsi que la restitution des résultats.

Ses retombées témoignent d'un succès évident :

- Taux de retour important : 15 % à 18 % selon les Pays ;

- Large information à propos du développement durable et des enjeux liés aux Pays et à la Charte de territoire ;

- Début du processus de mobilisation à long terme ;

- Participation active des habitants et modification des relations habitants/élus ;

- Mise en place d'une information permanente : les personnes ayant répondu au questionnaire sont informées régulièrement, par courrier, de l'avancée des travaux du Pays.

3. L'expertise citoyenne : participation effective des habitants à la détermination des enjeux, des projets et à l'évaluation des administrations. L'émergence d'une expertise citoyenne peut s'appliquer au niveau du diagnostic, des orientations et de l'évaluation. Sur les quatre Pays

en expérimentation DRS, le processus a permis l'élaboration de diagnostics construits et partagés par les habitants.

RÉSULTATS

Les effets du dispositif DRS ont commencé à être perceptibles, sur les pays concernés, à la fin de l'année 2000 :

- Les agents de développement ont fortement contribué au développement d'une capacité d'animation locale ;

- Les élus font aujourd'hui largement confiance à la société civile pour les épauler dans les orientations du territoire ;

- La prise de conscience des enjeux du développement durable et de ses applications concrètes et locales est avérée.

ATOUS

- Une large mobilisation des habitants ;

- Des groupes de paroles et de travail permanents ont fonctionné permettant ainsi une expression citoyenne. Certains de leurs membres, " les animateurs/auditeurs " ont reçu une formation pour contribuer au fonctionnement de ces groupes de travail ;

- Un dispositif permanent d'évaluation, fondé sur l'implication des acteurs a été mis en place.

DIFFICULTÉS

- La lourdeur de l'élaboration des Chartes ;

- Le manque de formation des acteurs locaux ;

- L'absence de reconnaissance et de légitimité de cette échelle de territoire.

CONTACT

- **ADEME** : Jean-Noël Roux - Tél : 05 49 50 12 12
Courriel : jean-noel.roux@ademe.fr

- **Ifrée-Ore** : Bruno Faucher - Tél : 05 79 04 52 40
Courriel : bfaucher@parole-publique.com
www.parole-publique.com

FORMATION

FORMATION DES ACTEURS À
L'ÉLABORATION DE PROJETS

Ecole de Planification Urbaine et Recherche Populaire

Fortaleza (Brésil)

CONTEXTE

Le CEARAH Periferia est une ONG située à Fortaleza, au nord-est du Brésil. Elle exerce et développe la formation pour les Mouvements Populaires à travers son Ecole de Planification Urbaine et de Recherche Populaire. Elle forme les responsables associatifs et autres habitants qui le souhaitent, au travail communautaire.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

La formation comprend 3 modules : initiation, formation de base, élaboration d'un projet devant être dans l'intérêt des habitants. Au cours du dernier module, les élèves vont mettre en pratique le projet qu'ils ont élaboré. Le CEARAH Periferia, au moyen d'un fonds propre, peut contribuer à son financement, offrant ainsi la possibilité à chacun de réaliser son projet.

Cette école a pour objectifs :

- D'améliorer la capacité de proposition et de négociation des organisations populaires en particulier sur les questions urbaines ;
- De développer la capacité d'intervention à travers l'élaboration de thèmes de recherches et de projets pour son quartier et sa ville, en proposant des solutions et des alternatives aux problèmes.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Fortaleza
(Brésil)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Responsables associatifs
et habitants

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

- Préparer les responsables associatifs à la pratique de l'autogestion en leur offrant une meilleure connaissance de la réalité et l'accès aux outils ;
- Préparer les habitants à proposer des alternatives d'interventions urbaines en utilisant leurs acquis et à apprendre à négocier avec les institutionnels.

RÉSULTATS

- Le rapprochement avec d'autres maisons d'enseignement permet à l'école d'obtenir de nouveaux supports théoriques et de privilégier le roulement des professeurs. De plus, il favorise l'échange et l'évaluation des expériences de formation développées par chaque acteur ;
- Les responsables des organisations de base formés à l'école sont, à l'échelle de leur quartier, engagés dans la formulation de plans et de projets populaires qui sont ensuite présentés et négociés avec les pouvoirs publics.

ATOUS

- Former les partenaires associatifs et les habitants dans des domaines considérés comme réservés à un type de public ;
- Formation de masse contribuant à augmenter la participation des habitants dans les projets les concernant et au devenir de leur ville.

DIFFICULTÉS

- L'absence de représentant des pouvoirs publics lors de la formation ne crée pas d'occasion d'échanges et de dialogues collectifs. L'école, cherchant à dépasser cette difficulté, incite les techniciens institutionnels à venir donner des cours à l'école.

FORMATION-ACTION ATOUR DE PROJETS PILOTES (POITOU-CHARENTES)

Le district de Poitiers, a entrepris, dès la fin 1994, une démarche assez générale de réflexion sur le développement durable et les possibilités d'application de la notion sur le territoire. En 1997, une recherche méthodologique était proposée à cinq services pilotes pour tenter de mesurer les impacts de leur action dans les différentes sphères du développement durable. Cette formation a valu au district d'être lauréat du premier appel à projet du ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Malgré le fait d'avoir été lauréat de l'appel à projet du ministère, la notion de développement durable demeure très abstraite aux yeux des élus et des membres du conseil de développement. Le Pays a donc souhaité conduire une phase d'information/sensibilisation des élus et des acteurs locaux au développement durable.

En 2004, une " formation à l'action " est dispensée à plusieurs chefs de projets, qui permet l'acquisition de savoirs et de bonnes pratiques. Au total, 133 personnes ont participé aux séances du " tronc commun " (concept et enjeux du développement durable) et, en moyenne, 25 personnes, aux modules thématiques (présentant des applications pratiques, accompagnées de visites, de témoignages et d'études de cas).



Moyens originaux d'animation : de nouvelles façons de prendre la parole

L'animation, élément essentiel pour mettre en place une concertation réussie, peut consister à la fois en la définition d'autres modes de fonctionnement, d'autres moyens d'utiliser et de mettre en place la parole, mais également dans la manière de faire vivre son territoire en développant des activités sur celui-ci.

LES SIGNES DE LA MAIN¹

Le tableau qui suit propose une méthodologie de communication non verbale mais visuelle destinée à améliorer la participation d'un groupe pour s'exprimer sur un projet.



■ Je veux poser une question

Levez votre main avec 1 doigt : lorsque vous faites ce signe, le facilitateur devra, en fonction du déroulé de la conférence, vous passer la parole.



■ Je suis d'accord

Agitez une ou deux mains en l'air : pour indiquer à l'orateur que vous êtes d'accord avec ce qu'il dit.



■ Je m'oppose, je ne suis pas d'accord

Levez votre point : ce signe signifie que vous n'êtes pas d'accord avec ce qui est dit. Dans ce cas, le facilitateur peut décider de vous demander pourquoi.



■ J'ai une suggestion, un commentaire à ajouter au débat

Levez deux mains pour faire un "T" : lorsque vous avez une suggestion importante pour la discussion en cours.



■ Ce que vous dites est clair pour moi, vous pouvez passer au point suivant.

Tournez vos deux mains l'une autour de l'autre : ce signe doit aider l'orateur à avancer dans son débat. Ce n'est pas une critique.



■ Ce n'est pas clair pour moi, je suis confus

Tapotez votre front avec vos doigts : si beaucoup de doigts s'agitent, l'orateur peut approfondir son discours, ou le réexpliquer.

→¹ : Méthodologie conçue par Zhaba collective et dessins de ECOLOGIA
" Ecologists Linked for Organizing Grassroots Initiatives and Action ".

LES RÈGLES SAMOAN

Venue des îles Samoanes, dans le Pacifique, cette démarche est conçue pour faciliter les discussions et échanges de points de vue sur des sujets controversés dans un groupe accueillant de nombreuses personnes. Le groupe qui délibère s'autorégule sans aucune autorité d'animation, de modération ou de facilitation des échanges. L'agencement de la salle est primordial : autant de chaises que de participants, disposées en cercles concentriques. Au centre du cercle, une table ronde peut accueillir cinq personnes assises. Un espace important entre ce premier cercle et le suivant est prévu.

Les règles sont les suivantes :

- Tous les participants peuvent prendre la parole, mais celui qui souhaite intervenir doit d'abord s'asseoir autour de la table du premier cercle ;
- Une fois assis dans le premier cercle, le participant peut rejoindre ou interrompre la discussion déjà en cours, attendre une ouverture ou démarrer un nouveau sujet ;
- La discussion est limitée aux cinq personnes du premier cercle ;
- Si le premier cercle est déjà composé de cinq personnes, les participants voulant intervenir se mettent dans le second cercle et attendent qu'une place se libère ;
- Les participants peuvent rester dans le premier cercle, partir ou revenir le nombre de fois qu'ils le souhaitent.

Cette forme d'animation est basée sur l'autonomie des participants et sur leur responsabilité individuelle, indispensable pour la réussite de la démarche.

LES ATELIERS PROMENADES ET FORUM 21 À BESSANCOURT (VAL D'OISE)

La commune a engagé une concertation avec la population en proposant trois ateliers promenades pour la sensibiliser aux problématiques de l'Agenda 21 local et lui donner envie d'intégrer les futures réunions. Chaque promenade aborde un thème particulier. Durant celle-ci, les participants redécouvrent leur ville, s'approprient collectivement leur territoire et discutent avec les techniciens et les élus sur le PLU de la ville. À la fin de la promenade, ils sont invités à participer à la démarche " Forum 21 ". Un premier Forum 21 s'est réuni après un mois réservé à la sensibilisation, l'information, et au débat destinés à mobiliser les habitants. Environ 80 personnes y ont participé.

CONTACT Anne-Lise Chéreau - Chargée de mission
Agenda 21 - Tél : 01 30 40 44 39
Courriel : al.chereau@ville-bessancourt.fr

SENSIBILISATION - ANIMATION



La démarche MIEL

21 à Lille : Mutualisation des Initiatives Éco-citoyennes Locales

IMPULSION, PAR LA COLLECTIVITÉ,
DE PROJETS CONCRETS OUVERTS
AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la communauté urbaine de Lille Métropole a lancé un appel à projets, nommé MIEL 21, pour susciter des réalisations concrètes de démarches de développement durable, susceptibles de transformer le territoire, de faire évoluer le comportement des citoyens et de créer un effet d'entraînement.

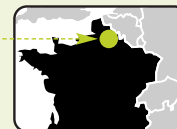
DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Cet appel à projets vise à soutenir, sur le territoire métropolitain, des microprojets de renouvellement urbain, à caractère exemplaire et innovant, s'inspirant dans leur conception des principes du développement durable. Les projets MIEL 21 doivent intégrer une approche environnementale, avec l'adoption d'une démarche HQE et de ses objectifs d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé des occupants.

Les initiatives sélectionnées ont fait l'objet d'un soutien technique et financier de Lille Métropole Communauté Urbaine, qui s'est efforcée, par ailleurs, de mettre en synergie tous les acteurs locaux concernés par ces projets, dans un esprit de " mutualisation " de leurs interventions.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Lille (Nord)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : les communes membres de la communauté urbaine de Lille Métropole, les bailleurs sociaux, les porteurs de projets, les associations et les habitants
- Partenaires associés : la communauté urbaine de Lille Métropole et ses partenaires institutionnels : la DIREN Nord - Pas-de-Calais, le conseil régional, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers du Nord, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'Épargne, la Caisse Solidaire, la Société des Eaux, Gaz de France et Électricité de France

L'intérêt de l'appel à projets MIEL 21 est de :

- Montrer que le développement durable n'est pas un concept abstrait, mais qu'il peut se décliner très concrètement au travers de projets urbains touchant à la vie quotidienne des habitants ;
- Créer un effet d'entraînement ;
- Mobiliser tous les acteurs locaux.

La sélection des projets MIEL 21 s'est appuyée sur deux instances :

- Le **groupe d'experts** constitué par la métropole Lilloise, suite à l'appel d'offre, a rempli les missions suivantes :
 - la définition du cadre d'évaluation des projets candidats, en établissant une grille de critères de développement durable,
 - l'analyse des projets candidats au regard de critères définis ;
- Le **Comité de pilotage MIEL 21**, composé des partenaires institutionnels de Lille Métropole Communauté Urbaine, a assuré la sélection des projets.

RÉSULTATS

- 22 candidatures de projets répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain ont été enregistrées. Treize projets ont été sélectionnés en juin 2003 par le Comité de Pilotage MIEL 21, sur la base d'une grille de critère de qualité qui reprenait les quatre dimensions du développement durable : environnement, social, économique et participation ;
- Il s'agit de cinq projets d'habitat et de huit projets d'équipement socioculturels, portés par dix villes et trois bailleurs sociaux, en neuf ou en réhabilitation. Deux projets sur les treize ont été réalisés, deux ont été abandonnés et les neufs autres sont en cours de réflexion ;
- L'exemple phare en matière de concertation est le projet de réhabilitation d'une cité de relogement d'urgence de l'après-guerre de la ville de Seclin.

ATOUTS

- Créativité dans la mise en œuvre d'un dispositif d'aides à l'attention des lauréats MIEL 21 ;
- Mise en pratique du développement durable ;
- Regroupement de partenaires pour travailler sur des thèmes communs ;
- Nouvelle réflexion sur la qualité environnementale des espaces publics qui a permis d'amorcer de nouvelles pratiques.

DIFFICULTÉS

- Des états d'avancement très différents selon les projets, ce qui suppose de réussir à maintenir la mobilisation partenariale sur de longues durées ;
- Des dimensions (l'économie et la gouvernance) moins prises en compte que le volet environnemental et social.

CONTACT

- Agnès Dalloz, Chef de projet MIEL 21
Courriel : adaloz@cudl-lille.fr
Tél : 03 20 21 31 24



Construire une Charte de la participation :

l'exemple du Grand Lyon (Rhône)

CONTEXTE

Le Grand Lyon a décidé de prendre en compte le souhait des individus de devenir davantage acteurs et auteurs de leur vie. L'ambition est de penser la ville et de construire avec la ville pour permettre aux habitants de participer réellement à leur environnement.

Dans ce cadre, le Grand Lyon a instauré un large débat public sur l'élaboration du projet stratégique d'agglomération (21 priorités pour le XXI^e siècle) à travers la démarche Millénaire 3. Puis, il s'est doté, en 2000, d'un Conseil de développement qui proposa la rédaction d'une charte de participation, coproduction des élus, des membres du Conseil de développement, des services techniques du Grand Lyon et de l'agence d'urbanisme.

DESCRIPTION DE L'OUTIL

Les débats engendrés par cette rédaction ont permis de dégager des grands principes et des orientations concernant les objectifs de la concertation, le rôle et les prérogatives des acteurs, les domaines d'application, et le champ de travail.

La Charte définit la concertation¹ comme une méthode d'élaboration des projets qui nécessite le développement d'espaces publics de débat, de délibération entre les élus et les citoyens.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Lyon (Rhône)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : les élus, la population au sens large et les personnes chargées de la préparation et de la mise en œuvre des décisions publiques.
- Partenaire associé : un médiateur

→¹ : La charte prend en considération tous les niveaux de participation. Nous avons choisi ici de ne développer que la partie sur la concertation.

La Charte est un contrat d'objectifs partagés exprimant des intentions et des engagements forts qui devront guider l'action tout en permettant d'adapter les méthodes mises en œuvre aux situations particulières. Ainsi, elle représente un **contrat moral établissant les règles du jeu des actions de participation**. Loin d'être un aboutissement, elle s'inscrit dans une **démarche progressive, souple, expérimentale et ouverte, mais aussi permanente, et durable**. Son ambition est de conduire collectivement une éthique, une culture et une pratique partagée de la concertation pour restaurer une confiance entre les citoyens et les élus, tout en redonnant du sens à l'action publique.

Orientations et engagements :

- Pour créer les conditions nécessaires au développement de la participation, le Grand Lyon doit veiller à développer une action continue et transversale d'information, de formation et de développement des capacités d'expression ;
- Créer des espaces d'échange et de débat permanents afin de développer une vision partagée, prospective et partenariale des orientations prises ou à prendre ;
- Permettre à la population d'exprimer ses attentes et ses propositions sur des projets dès la phase de conception mais aussi pendant les phases de réalisation du projet ;
- Échanger au quotidien pour mieux prendre en compte les spécificités du territoire, améliorer l'écoute et assurer une réponse systématique aux demandes.

RÉSULTATS

Le Grand Lyon a instauré des critères d'évaluation de mise en œuvre des engagements pris dans cette Charte et en rend compte publiquement, chaque année.

La mise en œuvre de la Charte se matérialise par la création :

- D'un comité de pilotage au sein du Grand Lyon ;
- D'un comité de suivi (élus et Conseil de développement) ;
- D'un espace ressource pour assurer la capitalisation des expériences et la diffusion culturelle.

ATOUTS DIFFICULTÉS

La Charte est issue de l'initiative quasi-exclusive du Grand Lyon.

Elle aurait pu faire l'objet d'une validation par la population, comme ce fut le cas dans la ville d'Échirolles où la charte de participation citoyenne a été discutée au cours de deux sessions de comités de quartiers et de différentes réunions publiques. Elle a été validée par 439 voix contre 19 lors des troisièmes Assises Citoyennes, fin novembre 2004. Le conseil municipal l'a ensuite adoptée le 16 décembre 2004.

CONTACT

- Charte du Grand Lyon :
www.millenaire3.com
www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/Pdf/vie_democratique/charte_part.pdf
- Charte de la participation à Échirolles :
www.ville-echirolles.fr/dev_durable/index.html
- Mairie d'Échirolles - Service environnement
19, avenue Salvador Allende - Le Stratège -
38 100 Échirolles - Tél : 04 76 20 64 00

CONCERTATION



UTILISATION D'OUTILS NON
CONVENTIONNELS POUR
MOBILISER LES LOCATAIRES DE
LOGEMENTS SOCIAUX

Logements sociaux et développement durable : OPAC 38 (Isère)

L'introduction du " développement durable " dans les logements sociaux peut sembler paradoxale face à des priorités en apparence plus évidentes. Or, son essence même est d'atteindre l'équité sociale tout en préservant et sauvegardant l'environnement. Les offices HLM se sont donc investis dans des opérations de développement durable pour améliorer le cadre de vie des locataires tout en les sensibilisant à cette notion.

CONTEXTE

L'OPAC 38 a initié une démarche de développement durable, en avril 2002, avec l'idée qu'un effort particulier devait être fait pour mettre en place des moyens permettant d'impliquer les locataires des 21 000 logements concernés. Pour ce faire, il a retenu l'outil des " vidéos paliers ".

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Trois groupes de logements ont été sélectionnés en fonction de leur localisation géographique et de leur typologie. Puis, l'équipe de sociologues et de vidéastes retenue s'est présentée spontanément chez les habitants en leur proposant une interview filmée à domicile (cf. CD-ROM). À partir de questions simples centrées sur le logement, la conversation s'orientait progressivement sur le développement durable et ses composantes.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Isère



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : les habitants des logements du Parc HLM
- Partenaire associé : OPAC 38

Les interviews recueillies ont ensuite fait l'objet d'un montage puis, quelques jours plus tard, d'une projection en grand format sur une façade d'immeuble.

RÉSULTATS

Les trois projections, d'une durée totale d'environ 30 minutes, ont reçu un excellent accueil et ont été vues par de nombreux habitants. Le ton réaliste des entretiens a encouragé les réactions et les échanges, à la suite des séances. Chaque film a été présenté au Forum 21, l'instance de concertation mise en place dans le cadre de la démarche Agenda 21.

ATOUTS

■ Une grande richesse de l'information collectée et une originalité incontestable dans l'utilisation de l'outil.

DIFFICULTÉS

■ Une synthèse difficile à mettre en œuvre. C'est pour cette raison qu'une enquête statistique a été réalisée en parallèle, avec un taux de retour très important (30 %).

CONTACT

- **Benoît Jehl** OPAC 38 - Tél : 04 76 20 50 74
courriel : benoit.jehl@opac38.fr
- **Laurent Bogiraud** - Tél : 04 76 20 51 33
courriel : laurent.bogiraud@opac38.fr
www.opac38.fr

ET LES ASSOCIATIONS ?

HABITATS ET RÉNOVATION (BRUXELLES)

"L'amélioration du logement et de l'habitat urbain en cherchant à atteindre les populations socialement et économiquement défavorisées" : tel est l'objectif de l'association "Habitat et Rénovation" créée en 1988 à partir d'un groupe de réflexion sur le logement réunissant des travailleurs de l'action sociale, des techniciens de la construction et des chercheurs concernés par le logement et l'habitat. Ses actions sont variées : information sur les primes à la rénovation, sensibilisation à l'urbanisme et à l'environnement, activités d'agence immobilière sociale.

En 1993, l'association mène une action de développement communautaire dans un complexe de logement social appartenant au Foyer Bruxellois, notamment en matière de prévention et de gestion des déchets dans les logements sociaux. En multipliant les actions ciblées associant les habitants, petits et grands, l'association a déclenché une dynamique collective de réduction des déchets et une réflexion sur les comportements de consommation. Depuis, leur démarche fait "boule de neige" auprès d'autres associations locales.

CONTACT **Gäelle Chapiro - Habitat et Rénovation**
Tél : 02/649.41.25
www.gadjo@brusseler.com

UNE SOCIÉTÉ SAINE DANS UN HABITAT SAIN : LA ZONNIGE KEMPEN

La Zonnige Kempen est une société de logements sociaux active dans 11 communes anversoises qui a opté pour des constructions durables. Elle privilégie les bâtiments regroupés, compacts et orientés vers le soleil, intégrant des matériaux de construction et des techniques économes en énergie. Cette société essaie de lutter contre les séparations des habitants en fonction de leur habitat et consacre beaucoup d'attention à l'information et à la concertation des personnes intéressées.

CONTACT Courriel : zonnige.kempen@cipal.be

CONCERTATION

PARTICIPATION ÉLARGIE
SUR UN PROJET GLOBAL

Le panel de citoyens :

l'expérience de participation citoyenne du Brabant Wallon (Belgique)

CONTEXTE

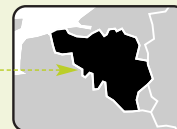
En 2001, dans la perspective d'une modification à venir des plans de secteurs wallons (équivalent des schémas directeurs en France), le gouvernement Wallon et la Fondation Française pour les Générations Futures (FGF) ont constitué un panel de 49 citoyens pour répondre à la question " Quelles sont les valeurs guides qui doivent présider à la modification des plans de secteurs de votre région ? ".

Objectifs du panel :

- Constituer un **système d'aide à la décision** pour le gouvernement Wallon ;
- **Inciter les citoyens** à s'intéresser aux thèmes traités pour leur permettre de mieux appréhender la complexité de leur cadre de vie ;
- **Intensifier le dialogue** avec les citoyens et la société civile (Contrat d'Aménagement pour la Wallonie).

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Belgique



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- **Public concerné** : 49 habitants du Brabant Wallon, sélectionnés pour leur représentativité de la population de la province
- **Cibles relais** :
 - Des personnes ressources chargées de " motiver " les panélistes
 - Le comité de suivi (composé de représentants des cabinets ministériels et des administrations concernées)
 - Le comité d'accompagnement scientifique (composé du comité de suivi ainsi que de quatre chercheurs de trois universités, un membre de l'Institut Éco-conseils et de représentants de la Fondation Française pour les Générations Futures)

PARTENAIRES

- Les ministères de l'Énergie et de la Mobilité, et de l'Aménagement du Territoire, financeurs du projet à hauteur de 80 % du panel
- La FGF a pris en charge les 20 % restants ainsi que la gestion, l'organisation et la coordination du panel

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

Deux grandes étapes :

■ **La journée d'ouverture et de synthèse** : elle devait apporter aux panélistes présents, les compléments d'information qu'ils avaient jugés nécessaires. Pour cela, ils participèrent à deux des neuf séminaires d'approfondissement proposés.

À l'issue de la journée, il s'agissait de rédiger une synthèse et pour cela, les panélistes ont dû : remplir un questionnaire individuel portant sur les valeurs nécessaires à la révision des plans de secteurs ; procéder, sur des panneaux, à un vote par le biais de gommettes, afin de sélectionner les propositions pour un développement durable ; et choisir leurs délégués à la rédaction de l'avis ;

■ La production de l'avis, des critères d'orientation, des amendements et approbation de l'avis

L'aide rédactrice rédigea, à l'attention des panélistes et d'après les débats organisés, un questionnaire individuel reprenant 55 critères d'orientation. Ce questionnaire fut lu et discuté lors de groupes thématiques, puis rempli. De plus, l'ensemble des " propositions pour un développement durable en Brabant Wallon ", issues de trois week-ends de mobilisation, fut synthétisé et soumis à un vote (toujours par gommette). Des " délégués d'avis " furent désignés par les panélistes qui travaillèrent sur l'avant-projet pour le proposer ensuite aux autres panélistes qui eurent la possibilité de faire des amendements.

L'avis fut lu par les délégués aux ministres lors de la restitution du travail.

RÉSULTATS

■ Certaines intentions du panel ont été retrouvées dans le " Schéma de Développement de l'Espace Rural " ;

■ Les panélistes ont estimé que " l'ensemble des habitants du Brabant Wallon se reconnaîtraient dans ce panel " ;

■ La couverture par les médias a permis d'alimenter les débats sur le thème du travail du panel et sur la question de la participation des citoyens dans l'élaboration de projets ;

■ La sensibilisation et l'animation ont accru, selon les panélistes, leur intérêt pour les affaires publiques et leur motivation à y participer.

ATOUPS

■ Le projet pilote a contribué à organiser une réflexion globale, en permettant aux panélistes de se réapproprier la " chose et la place publique " ;

■ Le changement constant de composition des sous-groupes a évité les phénomènes de leadership excessif de certaines personnes ;

■ Un accompagnement a été organisé pour ceux qui en avaient besoin.

DIFFICULTÉS

■ Le manque de temps à toutes les étapes du processus ;

■ Un mode de recrutement trop coûteux et trop " lourd " à gérer ;

■ Des modalités de prise en compte de l'avis des panélistes insuffisamment définies au préalable ;

■ La difficulté à savoir si l'avis définitif du panel aurait été le même avec une autre composition du panel et, plus globalement, si la vision qui en ressort, après deux mois d'information, débats et réflexion est la même pour tous les habitants du territoire.

CONTACT

- **Fondation pour les Générations Futures**
www.fgf.be
- **Maison de l'urbanisme du Brabant Wallon**
www.ccbw.net
- **"Vade-mecum d'une expérience de participation citoyenne. Le panel de citoyens : quel Brabant Wallon pour demain ?"** Florence Andé-Dumont, édition Fondation pour les Générations Futures.



Un quartier durable pour Champfleuri

Bourgoin-Jallieu (Isère)

CONTEXTE - DATE

Fin 2002, le Groupement d'Intérêt Prioritaire (GIP) Nord-Isère a lancé une réflexion intercommunale pour l'élaboration d'un programme local de renouvellement urbain. La Ville de Bourgoin-Jallieu s'est ainsi engagée dans un projet visant à transformer l'image du quartier de Champfleuri, tout en impliquant ses habitants. Dans ce cadre, une double mission de concertation (association Robins des Villes) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (association Auxilia) a été engagée pour la mise en place d'un processus participatif innovant sur 18 mois.

PARTENAIRES DU PROJET

EDF, GIP Nord-Isère, Ville de Bourgoin-Jallieu, Région Rhône-Alpes, Pluralis, Opac 38 (bailleurs), Fondation de France.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

ETAPE 1 : " ALLER VERS " : novembre 2003 - juillet 2004
Objectif : réaliser un diagnostic partagé des usages du quartier.

1) Phase de déambulations

L'étude du contexte (présence sur site, lecture de l'ensemble des études disponibles) et la rencontre des acteurs locaux donnent lieu à l'élaboration d'une cartographie évolutive qui permet d'identifier les différents

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Champfleuri
(Quartier Nord
de Bourgoin-
Jallieu - Isère)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- 1^{re} étape " Aller vers " : ensemble des structures et des habitants du quartier
- 2^e étape " Convier à " :
 - Deux groupes de personnes " relais " :
 - représentants des associations, travailleurs sociaux, écoles, élus, bailleurs...
 - habitants ayant suivi l'ensemble du processus
 - Deux groupes de personnes habituellement exclues des instances de participation traditionnelles :
 - adolescents et jeunes adultes
 - nouveaux arrivants

groupes d'acteurs locaux et les liens qui les unissent. Les habitants valident ce travail au cours d'un événement festif appelé " Journée Habitante " (concept Robins des villes). Plusieurs animations sont organisées par les Robins et des structures locales (associations, écoles, ville...) : repas de quartier, balade urbaine, expositions, atelier maquette, photomaton, jeux " j'aime / j'aime pas " ...

II) Phase utopique

Différentes manifestations et animations locales (ateliers utopiques dans les écoles, sur l'espace public, atelier " femmes et conte ", atelier d'alphabétisation, animations locales) sont organisées. Elles permettront d'établir un diagnostic d'usages : une grille d'analyse fait état de la perception et des représentations que portent les habitants sur leur cadre de vie. Elle est complétée par des cartes : pratiques, usages, et propositions sur le devenir du quartier.

Ce rendu est présenté aux habitants au cours d'une deuxième " Journée Habitante " organisée au cœur du quartier.

ETAPE 2 : " CONVIER À " (OCTOBRE 2004 - MARS 2005)

Objectif : mettre les habitants en capacité de proposer des principes d'aménagement pour un espace public. **Le résultat attendu est leur participation à l'élaboration du cahier des charges relatif à l'aménagement de cet espace.**

I) La phase de mobilisation

Réactivation des réseaux de relation, participation aux réunions des partenaires associatifs et institutionnels, et instauration d'une permanence bimensuelle dans un lieu ressource au cœur du quartier.

II) La phase de propositions avec les ateliers urbains

Les ateliers se déroulent dans un lieu fixe identifié par une majorité d'habitants. Chaque groupe se réunit trois fois. L'organisation et la réalisation sont assurées par les Robins des Villes, mais l'intervention ponctuelle de spécialistes est parfois requise sur des points précis.

RÉSULTATS

Le cahier des charges a été remis à la Ville et à l'architecte urbaniste à la fin du mois de mars 2005. Ce dernier est chargé d'intégrer les propositions recensées, dans le projet urbain, puis les élus expliquent le résultat final aux habitants.

ATOUS

■ Une forte implication des habitants, qui se sont très bien appropriés la démarche et son évolution (d'une phase dite " utopique " à une phase de concertation opérationnelle), et qui ont trouvé dans la réalisation du cahier des charges un outil leur permettant de s'impliquer dans un processus participatif.

DIFFICULTÉS

■ Malgré quelques partenariats forts (centre social, comité de rédaction du journal " Le Champflo ", associations Smic'Art, ALPES et Et Colegram), la majorité des associations et structures locales se sont peu impliquées dans la démarche.

CONTACT

- **Ville de Bourgoin-Jallieu** - Tél : 04 74 93 00 54
- **Association Robins des Villes**
(expert en dispositif de concertation)
Maison de l'Environnement
32 Rue Ste Hélène - 69002 Lyon
Tél : 04 72 77 19 94 - Fax : 04 72 77 40 99
Courriel : robins@robinsdesvilles.org
www.robinsdesvilles.org
- **Association Auxilia**
(expert en diagnostic développement durable)
37 Rue François Arago - 93100 Montreuil
Tél : 01 48 51 11 20 - Fax : 01 48 51 97 69
Courriel : bertrand.meloy@auxilia.asso.fr
www.auxilia.asso.fr



Réseau de Capacitation Citoyenne

Le Comité d'Habitants expérimental
de Fontaine (Isère)

GROUPES DE TRAVAIL
INTERPELLANT ÉLUS ET SERVICES
SUR DE NOUVELLES PRATIQUES

CONTEXTE

Définition de la " capacitation " :

La capacitation est avant tout une démarche volontaire de chaque personne qui désire faire des actions ou changer la situation, mais aussi une démarche qui met en mouvement et incite à l'action. La capacitation développe les capacités individuelles, toujours orientées vers une mise en pratique au bénéfice du collectif.

Déroulement de la démarche du Réseau :

Le Réseau de Capacitation Citoyenne est un réseau qui aide les personnes impliquées dans un projet collectif à élaborer des livrets rendant compte de leur réflexion commune. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur la capacitation citoyenne de l'action.

Le Comité d'Habitants de la ville de Fontaine (23 500 habitants) a été créé, en janvier 2000, par la municipalité qui souhaitait étendre la concertation et la mobilisation. Le Comité d'Habitants a constitué des groupes de travail, qui participent à l'Agenda 21 de la ville depuis 2004. Véritable " laboratoire d'idées et

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Fontaine (Isère)
Pour certains
projets, les limites
territoriales ont été
étendues



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : les habitants de la ville de Fontaine
- Partenaires associés : les élus, le personnel des services communaux, les techniciens...

d'expériences ", il interpelle les élus et les services pour alimenter leur réflexion transversale et participe à la diffusion de nouvelles idées et pratiques. Mise en œuvre dans trois quartiers à l'origine, la démarche concerne désormais l'ensemble de la commune.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

Mission : établir un débat collectif entre tous les acteurs de la cité. Il s'agit de donner son point de vue sur la qualité de vie à Fontaine et de proposer des avis argumentés et des projets.

Enjeux :

- Toucher ceux qui sont absents du débat public ;
- Faire en sorte que la mobilisation soit permanente : **que les gens restent, reviennent pour passer de la revendication au débat, du conflit à la discussion ;**
- Donner continuellement de l'information ;
- Rendre l'action publique visible.

Fonctionnement : le Comité d'Habitants est composé d'un comité de pilotage et de groupes de travail. Le comité de pilotage (4 élus dont le Maire, 4 représentants des services municipaux, 2 représentants d'associations et 4 à 6 habitants) prépare l'ordre du jour, les thèmes de travail, et valide les comptes rendus. L'animation est assurée par une personne extérieure chargée de dynamiser le débat, de répartir la parole et de proposer des modalités de travail. Des groupes thématiques plus restreints travaillent, entre temps, selon l'avancement de projets particuliers.

L'implication de la structure dépend des types de projets : elle a un rôle d'information et de consultation quand les projets qui lui sont soumis sont arrêtés ; et un rôle de coconstruction et de coproduction pour les projets mis en débats.

Après quelques années de fonctionnement, la municipalité estime que la démarche peut sortir du statut expérimental.

RÉSULTATS

- 340 personnes inscrites dont 275 habitants ;
- Chaque séance a réuni environ 40 à 50 habitants ;
- Amélioration des projets par la prise en compte de la diversité des points de vue ;
- Développement de la citoyenneté ;
- Débat constructif et apprécié qui s'est étendu à de nombreux thèmes plus généraux ;
- Les habitants se réunissent indépendamment des élus et des services pour contribuer à la préparation du Comité d'Habitants.

ATOUTS

- Les habitants ont appris à prendre la parole, et sont passés de l'opposition à la coconstruction ;
- Les techniciens sont passés de "devoir amener une réponse " à la prise en considération de l'expertise des habitants ;
- Les élus sont dans une phase de coproduction avec les habitants.

DIFFICULTÉS

- Mobilisation très relative des " sans voix " qui étaient pourtant la cible du départ. L'orientation actuelle d'ouverture plus large à tous les habitants pourrait changer cette situation.

CONTACT

- Comité d'habitants : Louisa Slimani
Courriel : louisa.slimani@fontaine38.fr
- " Ville et Participation Citoyenne à Dunkerque "
- " Atelier de travail urbain " de la Grande-Synthe
- " Centre d'Études et de Recherches Populaires pour l'Action Citoyenne " (CERPAC), Sénégal
- Réseau de Capacitation Citoyenne :
www.capacitation-citoyenne.org
- Les Arpenteurs : www.arpenteurs.fr ;
Courriel : contact@arpenteurs.fr



DÉMARCHE DE CONCERTATION
SPÉCIFIQUE À UN AGENDA 21

Le Forum 21 et les ateliers actions, Échirolles (Isère)

CONTEXTE

L'Agenda 21 d'Échirolles a démarré en mars 2001 et représente trois années de travail auxquelles ont participé la plupart des acteurs locaux. La société civile a été associée à la démarche par le biais du Forum 21. Puis, les élus et les habitants engagés ont souhaité mettre en œuvre les actions définies qui relevaient directement de la compétence des habitants.

DESCRIPTION DE L'OUTIL

1- Le Forum 21

Construire avec les habitants un programme d'actions, selon les objectifs de travail rappelés dans la Charte de fonctionnement adoptée lors de la première réunion plénière en octobre 2001.

Trois réunions publiques d'information ont été tenues dans chacun des grands quartiers de la ville, pour informer les habitants sur le développement durable et constituer un Forum 21.

Plusieurs outils ont été utilisés (information dans le bulletin municipal, 700 personnes invitées par tirage au sort et invitation des associations). Au total, 300 personnes ont participé aux réunions de lancement de l'Agenda 21.

Modalités de fonctionnement :

- Les séances plénières : l'ensemble des membres du Forum 21 peuvent participer. Elles permettent de faire

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Échirolles
(Isère)



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : les habitants de la ville d'Échirolles
- Partenaires associés : la municipalité et ses services, les associations, les partenaires techniques, les commerçants...

régulièrement le point sur l'avancée des productions des différents groupes des Ateliers. Chaque séance réunit environ 120 habitants volontaires. Un compte rendu est rédigé par une personne extérieure et diffusé par courrier à l'ensemble des personnes inscrites au Forum ;

- Les groupes de travail en ateliers thématiques réunissent les personnes du Forum intéressées par l'une des 8 thématiques sélectionnées par les habitants. Ils s'organisent en deux temps :

- une première réunion dite de " créativité " au cours de laquelle les participants sont invités à faire part de leur vision du thème et dont l'objectif final est de formuler des enjeux,

- La deuxième réunion dite de " réactivité ", qui doit aboutir à la formulation de propositions d'actions en réponse aux enjeux validés lors de la première étape. Les propositions sont validées, à la fin de la séance, par un vote à main levée. Seules sont retenues celles adoptées à l'unanimité (moyenne de participation : 15 personnes).

2- Les ateliers actions

Le travail des " ateliers actions " s'organise en 2 étapes :

- une séance de travail collective dont l'objectif est d'initier des projets à partir des actions de l'Agenda 21 ;
- la conduite des projets par les habitants.

Objectifs

- Mettre en œuvre les actions de l'Agenda 21 relevant directement de la compétence des habitants ;
- Expérimenter des actions et créer des groupes d'actions ;
- Élargir la concertation en associant à la démarche des habitants absents lors de la première phase.

Une méthode de travail, initiée par l'association lyonnaise " Robins des Villes ", s'appuie sur la motivation des participants à travailler ensemble et sur la notion de " plaisir " :

- **L'aménagement de la salle** par les participants eux-mêmes, afin de favoriser leur appropriation de la salle et de " briser la glace " dès le début de la réunion publique ;
- **L'introduction du temps de repas** dans un objectif de convivialité, d'échange informel et de connaissance des personnes. Ce temps permet aussi de constituer des groupes de travail.

Organisation type de l'atelier :

- 1) La sélection des actions prioritaires pour construire le projet ;
- 2) L'inscription dans les groupes de travail qui se fait pendant le temps du repas ;
- 3) Le démarrage des projets : travail d'élaboration des projets avec l'aide d'une fiche projet.

Les projets issus des séances de travail sont sous la responsabilité des habitants. Le temps de la mise en œuvre dépend de la disposition des personnes impliquées et de l'échéance qu'elles se sont fixées.

RÉSULTATS

Les habitants ont acquis des compétences en mettant en œuvre directement des actions et ont été sensibilisés, formés aux questions du développement durable.

Ils ont été surpris de l'ensemble des propositions et des actions réalisées ainsi que de la qualité du travail fourni : une cinquantaine d'actions étudiées, 15 projets menés par 60 habitants environ, 8 projets concrétisés en janvier 2004.

ATOUS DIFFICULTÉS

- Une expérience enrichissante qui dépasse le niveau de la concertation pour faire participer réellement les habitants à la coélaboration de projets.

CONTACT

- Valérie Vacchiani
Courriel : v.vacchiani@ville-echirolles.fr
Tél : 04 76 20 64 00



Le budget participatif

Morsang-sur-Orge (Essonne)

CONTEXTE

Le principe fondateur du budget participatif consiste pour une mairie et ses services à partager l'élaboration du budget de la ville avec les habitants.

Morsang-sur-Orge est une ville de 19 500 habitants, située au sud de Paris. L'expérience a commencé en 1998 pour l'élaboration du budget 1999, par la mise en place d'**enveloppes de quartiers** pour 8 d'entre eux, choisis par la municipalité. Le budget représentait un montant total de 490 000 euros (soit 60 980 euros par quartier) dont l'affectation a été décidée lors de la réunion d'**Assemblées générales de quartier**. En 2001, pour le budget 2002, un nouveau pas a été franchi vers un budget 100 % participatif par la constitution de cinq **ateliers citoyens d'élaboration budgétaire thématiques**, suivis du débat d'orientation budgétaire de la ville auquel l'ensemble de la population a été invité et où le rapporteur de chaque atelier a rendu compte des propositions faites. Un Observatoire des engagements a été mis en place à l'issue des ateliers budgétaires pour suivre la mise en œuvre du budget voté par la municipalité.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Morsang-sur-Orge...
(Essonne)



Échelle : démarche qui part des quartiers à partir de besoins spécifiques des habitants pour arriver à une prise de conscience des besoins collectifs.

PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : tous les habitants sans distinction de nationalité
- Initiative du projet : la municipalité

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Pour les **enveloppes de quartier**, le système est celui des **Assemblées générales de quartier** ouvertes à tous, organisées selon des règles et un calendrier précis : trois Assemblées générales se succèdent. Dans une première séance, les attentes et les demandes sont recueillies. Puis la deuxième séance amorce les priorités, après le chiffrage et l'étude de faisabilité de la municipalité. Enfin, les Assemblées optent pour un choix définitif lors de la troisième séance.

Les **ateliers citoyens budgétaires** sont également ouverts à tous les habitants de la commune et se réunissent deux à trois fois en fonction de thèmes fixés et modifiables.

L'**Observatoire des engagements** est composé de 16 personnes issues des Ateliers budgétaires, qui se sont portées volontaires.

RÉSULTATS

Globalement en 2002, plus de 800 personnes ont participé au processus. Les élus conservent, in fine, la décision légale, mais elle intervient à l'issue d'un processus de coconstruction de la décision.

L'expérience du budget participatif de Morsang-sur-Orge est la démarche la plus aboutie en France, mais elle reste un processus en construction. Cependant, l'ensemble du dispositif fait une distinction claire entre la démocratie participative et la démocratie représentative. En effet, le principe " une personne égale une voix " est retenu ; la durée des mandats est strictement encadrée et le processus est transparent.

ATOUTS DIFFICULTÉS

- Une des avancées est d'avoir fait émerger des projets ou des investissements importants nécessitant l'association d'autres partenaires pour les réaliser (on passe du local à du global) ;

- Une des difficultés concerne la mobilisation des services municipaux pour lesquels la mise en place de cette démarche implique un surcroît de travail et une nouvelle manière de travailler.

BUDGET PARTICIPATIF À RUBI (ESPAGNE)

Rubi est une ville de 60 000 habitants, située en deuxième couronne de la banlieue de Barcelone. Au départ, les budgets municipaux étaient élaborés et discutés en amont par des habitants et concernaient uniquement les investissements, puis la démarche a été étendue à l'ensemble des budgets municipaux.

Le modèle utilisé repose sur trois organes de participation :

- L'Assemblée Territoriale constituée de six assemblées qui représentent les six territoires de la ville de Rubi. Véritables espaces communs de concertation et de réflexion, elles sont propices aux débats et à la volonté de transparence exigée par le processus de budget participatif ;

- Conseils thématiques : espaces de travail où sont synthétisées et rapportées, par les membres élus de chaque commission, les propositions générales débattues lors de l'Assemblée Territoriale ;

- Conseil de la ville : organe participatif dans lequel sont sélectionnées les propositions en fonction des priorités. Ces propositions sont ensuite transmises au conseil municipal.

Ce processus de budget participatif implique les habitants en amont de la prise de décision d'aménagement jusqu'au contrôle a posteriori des dépenses d'investissements.

INFORMATION - SENSIBILISATION
CONCERTATION - CO-GESTION



DÉVELOPPEMENT D'UNE VILLE
PAR LA MULTIPLICATION
D'INITIATIVES CITOYENNES

Initiatives locales des habitants d'un quartier en difficulté : Hylde-spjaeldet Albertslund (Danemark)

CONTEXTE

En 1995, la Ville d'Albertslund a présenté son programme en faveur d'un Agenda 21 et a remporté un prix d'environ 26 000 euros, lui permettant de créer un "Centre pour l'Agenda 21" dans le quartier Hylde-spjaeldet, et prévoyant de favoriser la mise en œuvre de "Plans Agenda 21" à l'échelle des quartiers. Albertslund, ville nouvelle dans la banlieue ouest de Copenhague, fondée dans les années 60, affiche un positionnement novateur et ses enjeux de protection de l'environnement ont bénéficié d'un soutien politique et d'un engagement fort des habitants, qui ont pris des initiatives pour développer des actions en faveur de l'environnement.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Les plans Agenda 21 : l'exemple de Hylde-spjaeldet
Regroupant 390 logements sociaux publics construits à la fin des années 70, Hylde-spjaeldet était, depuis les années 1980, considéré comme un quartier à problèmes, avec un renouvellement annuel de 20 % à 30 %, et un taux de chômage particulièrement important reflétant ses difficultés sociales. Les 800 habitants d'Hylde-spjaeldet ont décidé d'introduire le développe-

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Albertslund
Danemark



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Les habitants, la municipalité du quartier de Hylde-spjaeldet et les structures de participation mises en place par la ville d'Albertslund

ment durable dans leurs gestes quotidiens. De nombreuses activités, organisées au niveau local, ont contribué non seulement à **améliorer la conservation de l'environnement** mais aussi à **renforcer la cohésion sociale** :

- En 1998, construction d'un poulailler, par un petit groupe d'habitants, afin d'apporter un peu de nature dans l'environnement urbain. 12 poulaillers gérés volontairement à tour de rôle ont, depuis, vu le jour ;

■ Un " **espace recyclage** " où sont triés des déchets de toutes sortes . Géré par 15 à 18 volontaires, il accueille les habitants, qui peuvent y récupérer gratuitement ce qu'ils désirent ; le reste étant revendu. Le même principe a été mis en place pour la " **boutique de troc de vêtements** ". Ainsi, le volume de déchets envoyés en décharge est passé de **3 containers tous les 4 jours à 3 par an**. Par ailleurs, les habitants ont été encouragés à composter tous les matériaux organiques, et environ 65 % d'entre eux possèdent un composteur individuel ;

■ Le " **groupe du jardin potager** " loue trois hectares de terrain pour cultiver des légumes biologiques. Une partie de la production est vendue directement aux autres habitants, et une autre est livrée au café " des habitants " où environ 50 d'entre eux servent bénévolement des repas à tour de rôle. Toujours dans un souci de développement durable, les jardins sont fertilisés avec le compost produit à HyldeSPAeldet et le fumier des chevaux du centre équestre local ;

■ Des mesures en matière d'économies d'eau et d'énergie ont permis de réduire les charges financières. En effet, la consommation d'eau potable a été réduite de 50 % en 1990, grâce à l'installation d'économiseurs d'eau dans les douches et les toilettes, de compteurs individuels, de la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des jardins ou encore de l'installation d'une laverie communale avec des machines recyclant une grande partie de l'eau utilisée. Le remplacement graduel des fenêtres par du " **thermpane glazing** ", plus isolant ainsi que la mise en place de compteurs individuels ont conduit à une réduction majeure des besoins en chauffage central du district.

RÉSULTATS

■ Adoption en 1996 d'un Agenda 21 local ambitieux pour le quartier par le comité d'habitants, qui fait l'objet d'une remise à jour tous les ans ;

■ HyldeSPAeldet a été le premier quartier du Danemark à faire son " plan Agenda 21 " et Albertslund la première municipalité à adopter un Agenda 21 en 1995 ;

■ De nombreux lieux de rencontres où les habitants ont directement pris part aux activités et aux initiatives ;

■ Un quartier plus agréable à vivre : le taux de départ des habitants est descendu à 10 % et une liste d'attente de gens voulant s'installer existe ;

■ En 1999, les loyers et les charges communes ont été estimés à 15 % inférieurs à ceux pratiqués avant l'élaboration de ces initiatives.

ATOUTS

L'expérience des habitants montre qu'il est possible de créer et développer une ville durable par la multiplication de petits gestes collectifs et citoyens, et que des activités durables à l'initiative des citoyens permettent de recréer du lien social et d'impulser une nouvelle dynamique à un quartier soumis à de réelles difficultés.

CONTACT

- Commune d'Albertslund :
Tél : (45) 43 68 68 68,
Courriel : miljøeforvaltningen@albertslund.dk.
- Association 4D :
Courriel : association4d@globenet.rog



DIAGNOSTIC DU QUARTIER PRIS
EN CHARGE PAR LES HABITANTS

Rénovation d'un quartier,

Trinitat Nova

(Province de Barcelone, Espagne)

CONTEXTE

Dans ce quartier dégradé de Barcelone, qui comptait 7 700 habitants en 1996, les "vecinos" (voisins ou habitants) ont rejeté les solutions des pouvoirs publics, préférant repenser eux-mêmes leur lieu de vie. Pour cela, ils ont mis en place un diagnostic participatif de développement durable. Construit au sortir de la guerre, ce quartier, isolé et particulièrement touché par le chômage, est coupé du noyau urbain et de la vie économique. En 1990, la pathologie du ciment plus connue sous le nom de "cancer du béton", qui affecte de nombreux bâtiments conduit les pouvoirs publics à lancer un projet de rénovation.

Les "vecinos" décident de créer les conditions nécessaires pour faire apparaître une force de proposition susceptible de peser sur les orientations publiques de réhabilitation.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Les habitants du quartier se sont réunis au sein de l'**Association des Voisins de Trinitat Nova (AV)** et ont rejeté les plans publics de réhabilitation urbaine qui ne prenaient pas en compte, selon eux, leurs attentes et la réalité socio-économique du quartier. L'AV va utiliser le lancement par le gouvernement autonome de Catalogne

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Trinitat Nova,
quartier au
nord-est de
Barcelone



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Les "vecinos"
- Les techniciens des services publics travaillant dans le quartier
- Les élus et les techniciens de la municipalité et du gouvernement régional
- Les diverses organisations et institutions
- De nombreux collaborateurs de diverses universités, fondations et entreprises publiques

d'un programme d'aide au développement des projets communautaires pour initier un projet de rénovation de leur quartier.

En 1996, un **vaste espace de réflexion** autour de la planification urbaine se met en place avec pour base l'élaboration du Plan Communautaire de Trinitat Nova (PCTN). Pour identifier les principaux besoins, l'association élabore un diagnostic participatif du quartier comprenant deux dimensions : une quantitative et l'autre subjective, détenue par les acteurs locaux.

Avec l'appui d'urbanistes et de sociologues, les habitants ont construit **leur propre plan communautaire**. Après des années de négociation avec les pouvoirs publics, un accord est signé en 1997 entre la Generalitat (la mairie de Barcelone) et l'AV. Il prévoit le financement des projets et des activités du PCTN qui seront discutés annuellement au sein d'une commission tripartite qui validera les options choisies.

Le PCTN est composé de 4 axes d'intervention :

- **L'axe du logement** : programme de réhabilitation urbaine utilisant une méthodologie participative et incorporant le concept de développement durable ;

- **Un axe éducatif** : pour pallier les graves déficits dont souffre le quartier, une commission socio-éducative structure l'implication et la participation des membres de la communauté éducative ;

- **Un axe économique** qui se concrétise par des services de proximité en faveur du troisième âge et par la volonté de dynamiser l'activité commerciale, ainsi que le recours à une main-d'œuvre locale pour procéder aux reconstructions ;

- **Un axe plus festif** renforce le tissu communautaire et social du quartier, par le biais notamment de l'organisation de nouvelles fêtes et la création de nouvelles associations.

RÉSULTATS

- 1999 à 2000 : l'AV travaille avec les habitants
- La deuxième étape du PCTN (2002-2007) a été lancée et le bilan est plutôt positif ;
- Des panneaux solaires, un nouveau système de récupération des eaux de pluie ont été mis en place ;
- Le deuxième diagnostic participatif a mis en évidence la réelle satisfaction de la population et son désir de poursuivre le projet ;
- Le travail de l'AV a été reconnu par l'administration. Un projet pour le futur du quartier place celui-ci à la pointe de la réflexion sur le logement social ;
- Les travaux de reconstruction prendront fin en 2010 et les habitants bénéficieront de mécanismes fiscaux pour leur permettre de faire face aux coûts engendrés par la réhabilitation.

Trinitat Nova est un **laboratoire de nouvelles méthodologies participatives, avec un processus de transformation sociale marquée par la réflexion, l'action et l'évaluation critique, et de nouvelles formes d'appréhension de la gestion publique.**

DIFFICULTÉS

- Difficultés pour faire respecter le processus participatif ;
- Insuffisance des ressources pour mener le projet ;
- Méfiance et manque d'implication d'une partie de la communauté ;
- Faible renouvellement des structures de représentations des vecinos.

CONTACT

- Association de Vécinos de Trinitat Nova
21 carrer Pedrosa, Barcelona
Tél : 00 (+34) 93.359.82.00
courriel: avtrini@teleine.es
Arpenteurs: www.arpenteurs.fr
HACER: Habitants Citoyens d'Europe en Réseau
www.hacer-europe.org/



Trois outils complémentaires au service du développement durable :

Contrat de Pays, SCOT et Agenda 21
du Syndicat Arlysère (Savoie)

CONTEXTE

Au cœur des Alpes, le Pays de l'Arlysère est situé au carrefour de quatre vallées et se compose du Bassin d'Albertville, du Beaufortain, de la Haute-Combe de Savoie et du Vals d'Arly. La réflexion collective des élus locaux a été à l'origine de démarches participatives de grande ampleur et de l'intensification de la concertation et des relations entre élus, citoyens et techniciens, depuis 2001. Par la suite, les élus du Bassin d'Albertville ont souhaité poursuivre l'expérience de projets de développement territoriaux sur la base de trois outils d'aménagement et de développement local (Contrats, SCOT, Agenda 21 local), tout en confirmant leur engagement dans une démarche de développement durable.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Savoie



PUBLICS CONCERNÉS, CIBLES

- Cibles : la population
- Partenaires associés : les élus et techniciens des collectivités locales et services publics, les commerçants et les artisans, les chefs d'entreprises, les associations et les habitants.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE OU DE L'OUTIL

L'élaboration du projet de territoire du Syndicat Arlysère est fondée sur trois procédures complémentaires à partir d'un diagnostic commun : la Charte de développement du Pays a fixé les grandes orientations pour l'Agenda 21, et nourri la réflexion pour le PADD élaboré dans le cadre du SCOT, sur la base des PADD réalisés par chaque communauté de communes. Enfin, le contrat d'objectif représente le programme d'actions Agenda 21.

Les instances de concertation créées pour chaque outil ont été regroupées pour faire émerger une réflexion collective :

- **Le Conseil local de développement** privilégie une approche globale. Il est composé de 40 membres et 4 co-présidents ;

- **Dix Ateliers 21 thématiques** définis à partir du pré-diagnostic, puis regroupés selon trois axes stratégiques : développement économique, équité sociale au sein du territoire et excellence environnementale ;

- **Les Forums 21**, organisés ponctuellement en fonction de l'avancement des réflexions collectives, sont ouverts à l'ensemble de la population afin d'élargir le débat.

RÉSULTATS

- Mise en évidence de la transversalité des enjeux du territoire ;

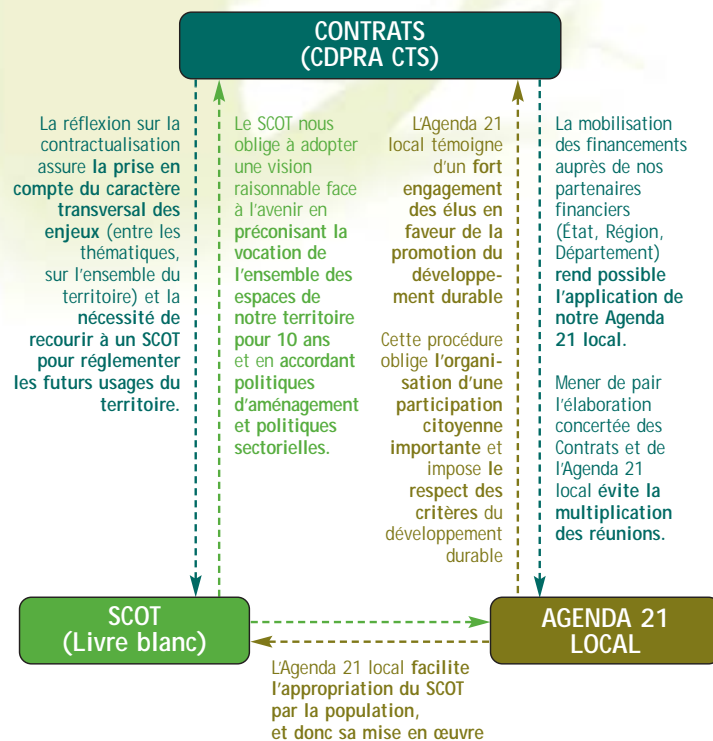
- Renforcement des intercommunalités et meilleure intégration des enjeux thématiques dans un projet global de territoire ;

- Nouvelles habitudes de travail par la mise en réseau d'acteurs ;

- Réalisation d'une Charte de Développement Durable pour encadrer la mise en œuvre des projets locaux.

AVANTAGES

- La simultanéité des démarches permet :
 - d'éviter la multiplication des réunions et de valoriser de manière optimale les travaux des participants ;
 - de mobiliser des moyens financiers importants pour la mise en œuvre concrète de l'Agenda 21 local d'Arlysère.



CONTACT

- **Laëtitia Baccari**
Chargée de mission Développement Durable et Communication
Tél : 04 79 10 48 47